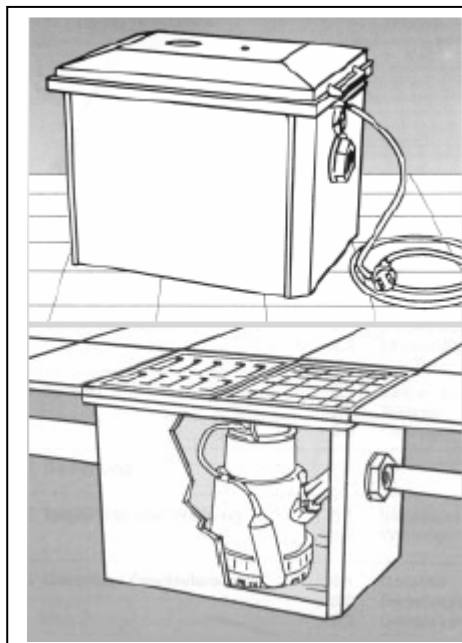


INSTRUCTIONS DE MONTAGE ET DE SERVICE

Poste de relevage **KESSEL – Minilift®**

Pour eaux usées dépourvues de matières fécales,
pour pose sur le sol ou enterrée



Réf. 28560

Réf. 28570

Réf. 28560 / 28570

Avantages de produit

- Compact
- Hauteur de pompage maxi 6,5 m
- Retrait manuel rapide de la pompe pour utilisations annexe



Numéro d'homologation:
Z-53.3-387

L'installation La mise en service L'initiation
au fonctionnement du dispositif ont été effectuées
par votre entreprise spécialisée:

Nom / Signature

Date

Lieu

Cachet de l'entreprise spécialisée

Edition 06/2003-HG

Référence 010-625

Tout droit de modifications techniques réservé

Index

1. Généralités	1.1 Utilisation	Page 3
	1.2 Descriptif de la <i>Minilift</i> [®]	Page 3
	1.2.1 Pose sur le sol	Page 3
	1.2.2 Pose enterrée	Page 3
<hr/>		
2. Domaines d'utilisation	2.1 Installation permanente	Page 4
	2.2 Utilisation mobile de la pompe	Page 4
<hr/>		
3. Montage	3.1 Pose sur le sol	Page 5/6
	3.2 Pose enterrée	Page 7/8
	3.3 Remarques	Page 9
<hr/>		
4. Mise en service	4.1 Spécifications de la <i>Minilift</i> [®]	Page 10
	4.2 Remarque	Page 11
<hr/>		
5. Inspection et maintenance	5.1 Contrôle	Page 11
	5.2 Maintenance	Page 11
<hr/>		
6. Garantie		Page 12

1. Généralités

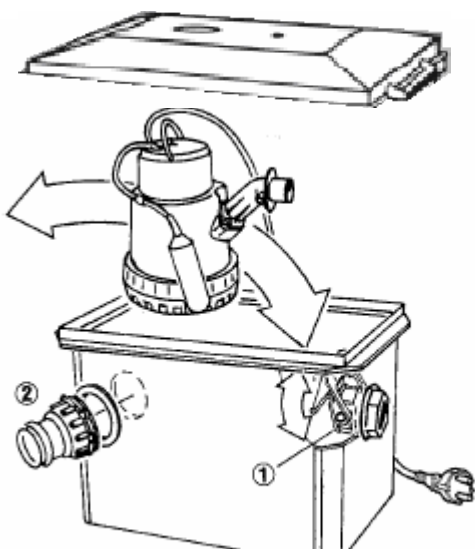
1.1 Utilisation

Pour eau sale dépourvue de matières fécales, conforme à la norme DIN 1986, produite en-dessous du collecteur et/ou de son raccordement d'évacuation, devant être évacuée à l'aide d'un poste de relevage pour eaux usées.

1.2 Descriptif de l'installation

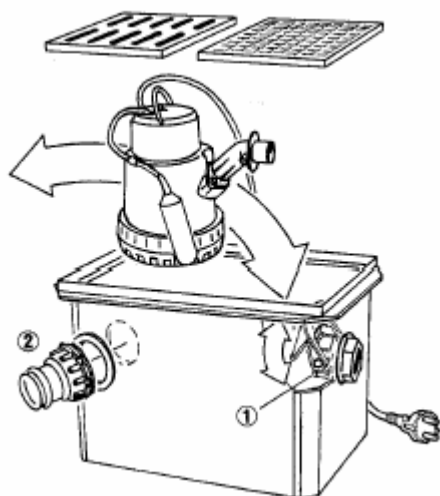
1.2.1. Pose sur sol

Grâce à son couvercle étanche aux odeurs et à l'eau, le poste de relevage peut être pose sur le sol.



L'aération de l'installation s'effectue par l'intermédiaire d'un filtre à charbon actif situé dans le couvercle de l'installation. Il n'y a donc pas de nuisances olfactives dans l'espace de montage. Suivant les prescriptions, une conduite d'aération séparée peut être posée jusque au dessous du toit. Avec le poste de relevage KESSEL *Minilift*[®], on peut aussi raccorder ultérieurement d'autres conduites d'évacuation lorsqu'il n'y a pas, à proximité, de raccordement d'eaux usées, (par exemple pour des branchements d'évacuation de lavabos, des chambres d'hôtes ou des hôtels (montage ultérieur de sanitaires))

1.2.2. Pose enterrée



Le poste de relevage KESSEL *Minilift*[®] se compose d'un corps de base à plaque pleine et grille à fentes. Pour une utilisation mobile, ou une maintenance, la pompe peut être retirée facilement d'une seule main en déverrouillant le raccord rapide (1).

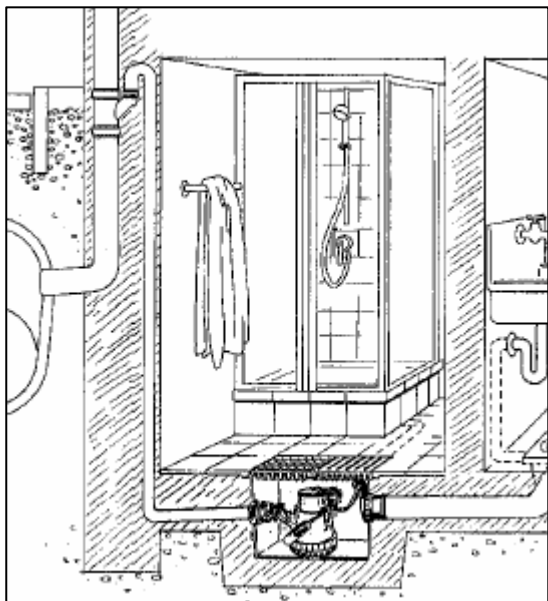
En utilisant les raccords à visser (2) (connexion latérale en option), on peut raccorder d'autres conduites d'eaux usées lors de l'installation du système.

Une conduite d'aération séparée n'est requise que lorsqu'on échange la grille à fentes contre une plaque pleine.

Avec la rehausse KESSEL, on peut réaliser toutes les profondeurs de montage en continu.

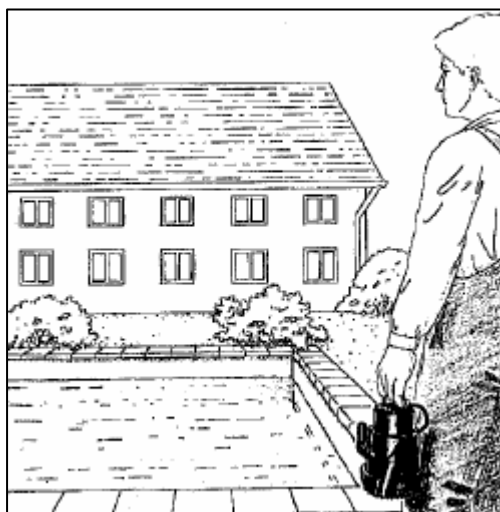
2. Domaines d'utilisation

2.1 Installation permanente



1. N'amener au poste de relevage KESSEL *Minilift*[®] que des eaux usées dépourvues de matières fécales.
2. Le corps de base de La *Minilift*[®] est en plastique. Commande de la pompe par interrupteur à flotteur.
3. Convient pour l'utilisation de machines à laver familiales.
4. La *Minilift*[®] est livrée avec 5 m de câble.
5. Températures maximales des eaux usées : 50° C en service permanent, 75° C pour une courte durée

2.2 Utilisation mobile de la pompe



Grâce au raccord rapide (1), la pompe peut être enlevée de la station de relevage, et elle peut ensuite être utilisée de manière mobile.

En cas d'utilisation mobile de la pompe, on peut se passer du clapet de retenue incorporé. Cela permet d'assurer l'évacuation de la conduite de raccordement.

ATTENTION lors du remontage, faire passer le câble d'alimentation de la pompe par l'ouverture latérale (13 schéma p6) .

REMARQUE:

La hauteur d'aspiration des eaux usées peut être diminuée en retirant le panier d'aspiration de la pompe.

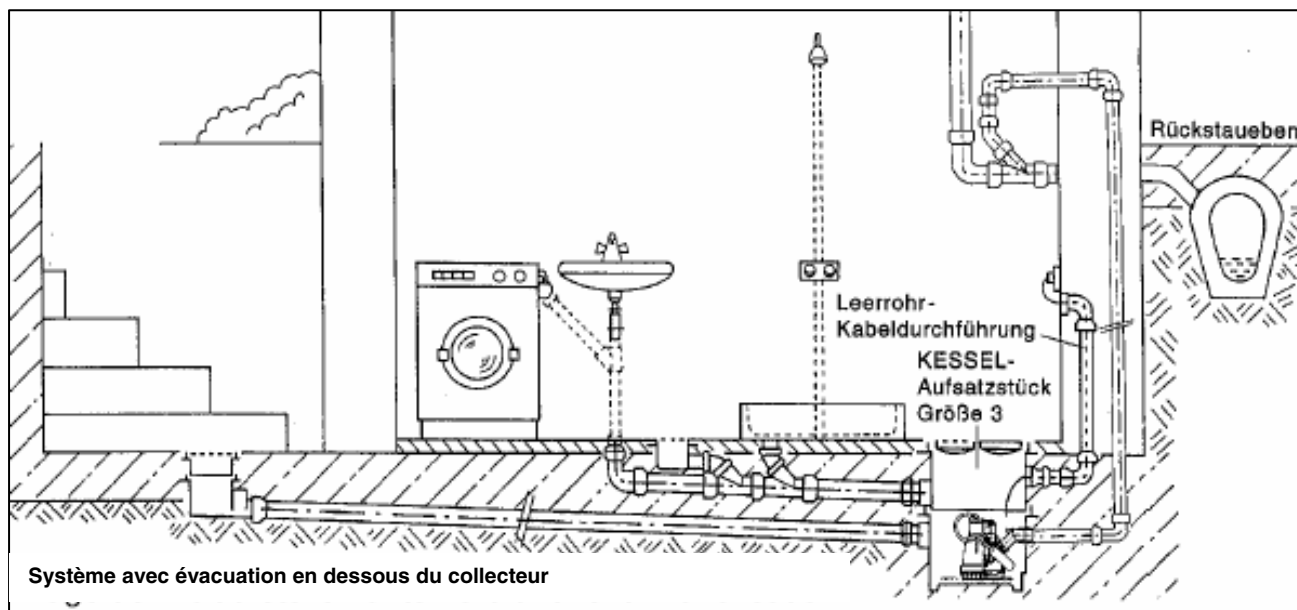
Attention: Débrancher la pompe avant d'ôter le panier d'aspiration.

Attention en cas d'utilisation mobile : une utilisation de la pompe dans les piscines et les mares de jardin, de même que dans les espaces de protection de ceux-ci, n'est admise que lorsque les exigences des normes en vigueur sont remplies.

Le montage et l'installation d'appareils ne doivent être effectués que par un électricien professionnel.

3. Montage

3.1 Pose enterrée



Avant que le corps de base ne soit installé dans la dalle, réaliser les travaux de montage suivant:

1. Insérer le joint plat (8 page 6) au niveau du filetage du raccord «partie fileté» (6).
2. Insérer une rondelle en caoutchouc (9) dans le raccord «partie fileté». (normalement prémonté)
3. Introduire le raccord «partie fileté» (6) dans l'orifice du corps de base (1).
4. Visser l'écrou hexagonal (7) sur le raccord «partie fileté» (6)
5. Placer la pompe sur les nervures de guidage du fond du corps de base (1). Avancer la pompe dans le guidage jusqu'au raccord «partie fileté» (6), tout en introduisant la pièce de raccordement (4) dans la rondelle en caoutchouc (9) et venir bloquer l'ensemble avec la «patte de blocage» (5).
6. Pour le passage du câble au niveau du boîtier, monter la tubulure d'arrivée DN 50 (13) (pièce fournie). Pour des instructions précises, voir l'application de connexions latérales.

ATTENTION: Orienter le câble de telle manière que le fonctionnement du flotteur ne soit pas perturbé.

7. Si besoin, réaliser les raccordements latéraux pour les conduites d'eaux usées.
8. Insérer le corps de base dans la dalle et raccorder le fourreau pour le passage de câble électrique à la tubulure d'arrivée DN 50, et si nécessaire, relier les amenées latérales aux connexions d'arrivée.

ATTENTION:

HAUTEUR MINI DE LA CONNEXION LATÉRALE / FOND DE LA *Minilift*[®] = 60 mm

3. Montage

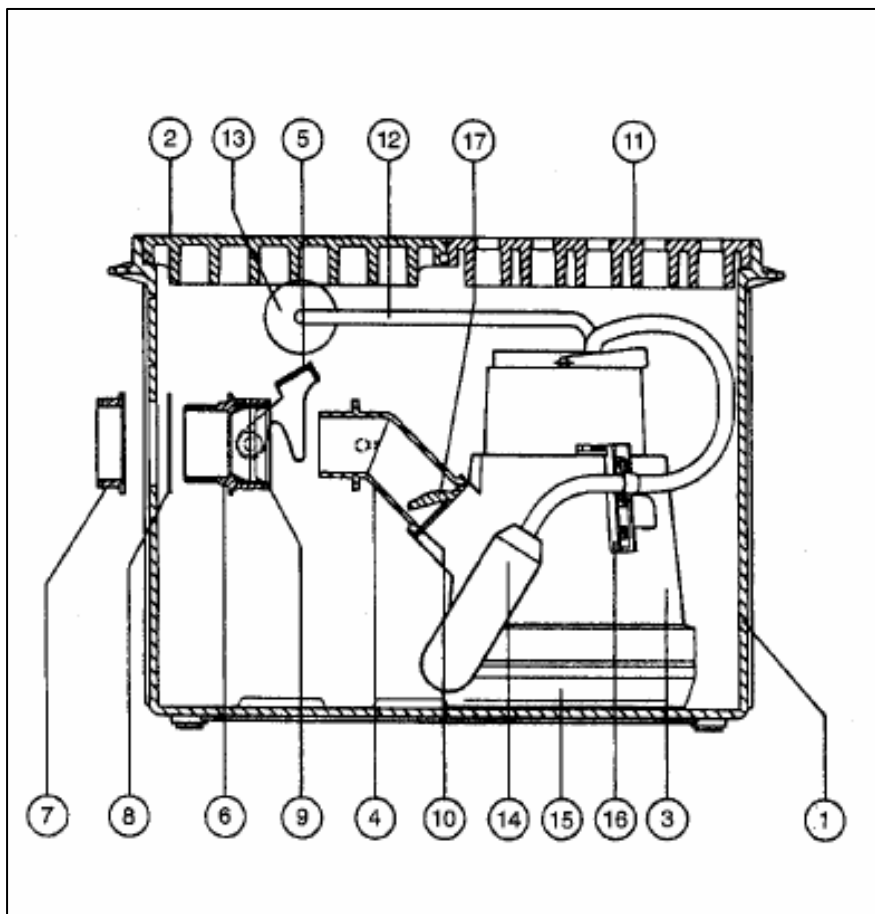
9. Coller la conduite de refoulement en PVC DN 40 au raccord «partie filetée» (6), venir la connecter à un tuyau d'eaux usées à l'aide d'un piquage (voir dessin page 5). (La connexion doit être résistante aux forces longitudinales).

10. Une fois toutes les connexions raccordées, sceller le corps de base dans la dalle.

ATTENTION: Lors du scellement dans la dalle, protéger la plaque pleine et la grille à fentes avec un film de protection !

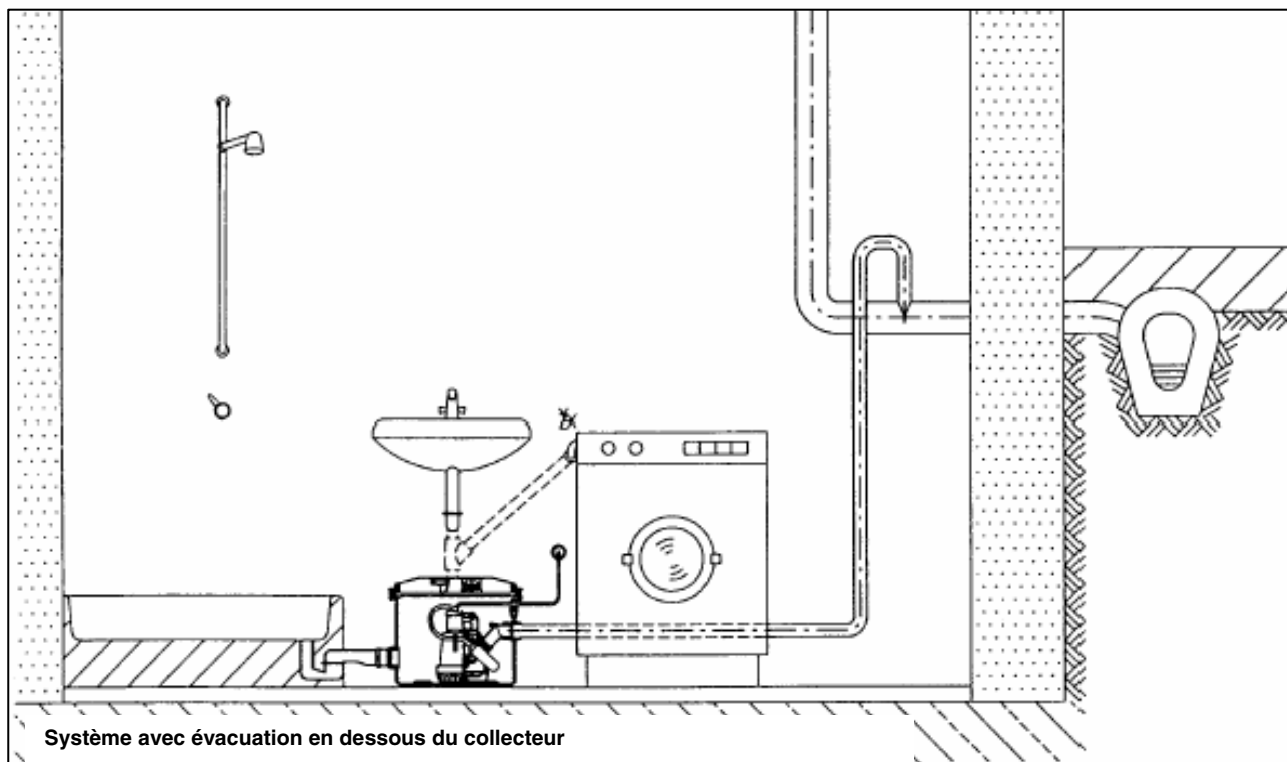
11. Lors de montage en profondeur, utiliser une rehausse supplémentaire (réf. 32500). Il est possible de couper à façon la rehausse pour obtenir la hauteur souhaitée. L'étanchéité entre le corps de base et la pièce rapportée, incombant au client, est obtenue en réalisant une étanchéité plastique à l'aide par ex. d'un mastic silicone.

1. Corps de base
2. Plaque de recouvrement
3. Pompe
4. Pièce de raccordement
5. Patte de blocage
6. Raccord «partie filetée»
7. Ecrou hexagonal
8. Joint plat
9. Rondelle en caoutchouc
10. Joint torique
11. Grille à fentes
12. Conduite à fiche
13. Ouverture latérale / Tubulure d'arrivée DN 50
14. Flotteur
15. Panier d'aspiration
16. Aspiration en profondeur
17. Clapet de retenue



3. Montage

3.2 Montage sur le sol



1. Insérer le joint plat (8 page 8) au niveau du filetage du raccord «partie filetée» (6).
2. Insérer une rondelle en caoutchouc (9) dans le raccord «partie filetée». (normalement prémonté)
3. Introduire le raccord «partie filetée» (6) dans l'orifice du corps de base (1).
4. Visser l'écrou hexagonal (7) sur le raccord «partie filetée» (6)
5. Placer la pompe sur les nervures de guidage du fond du corps de base (1). Avancer la pompe dans le guidage jusqu'au raccord «partie filetée» (6), tout en introduisant la pièce de raccordement (4) dans la rondelle en caoutchouc (9) et venir bloquer l'ensemble avec la «patte de blocage» (5).

ATTENTION: Orienter le câble de telle manière que le fonctionnement du flotteur ne soit pas perturbé.

6. Si besoin, réaliser les raccordements latéraux pour les conduites d'eaux usées. Celles-ci ne doivent pas gêner le fonctionnement du flotteur !

ATTENTION:

HAUTEUR MINI DE LA CONNEXION LATÉRALE / FOND DE LA *Minilift*[®] = 60 mm

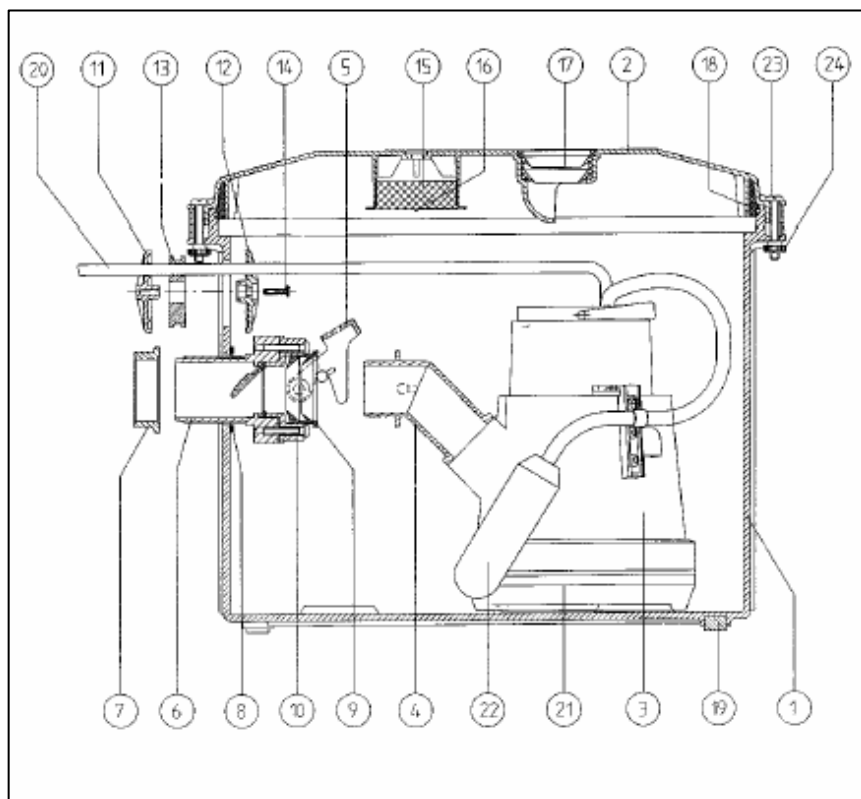
3. Montage

7. Coller la conduite de refoulement en PVC DN 40 au raccord «partie filetée» (6), venir la connecter à un tuyau d'eaux usées à l'aide d'un piquage (voir dessin page 7). (La connexion doit être résistante aux forces longitudinales).

8. L'aération et la ventilation peuvent être assurés par le filtre au charbon actif de série (réf. 157-017).

Suivant les consignes, une conduite de ventilation autonome peut également être posée jusque sur le toit.

1. Corps de base
2. Couvercle
3. Pompe
4. Pièce de raccordement
5. Patte de blocage
6. Raccord «partie filetée»
7. Ecran hexagonal
8. Garniture plate
9. Rondelle en caoutchouc
10. Douille filetée
11. passe câble, partie extérieure
12. passe câble, partie intérieure
13. Garniture de câble
14. Vis
15. Filtre à charbon
16. Ressort
17. Rondelle en caoutchouc
18. Joint du couvercle
19. Pieds en caoutchouc
20. Câble d'alimentation électrique
21. Couvercle d'aspiration
22. Flotteur
23. Vis en plastique
24. Ecran moleté



3. Montage

3.3 Connexion latérales

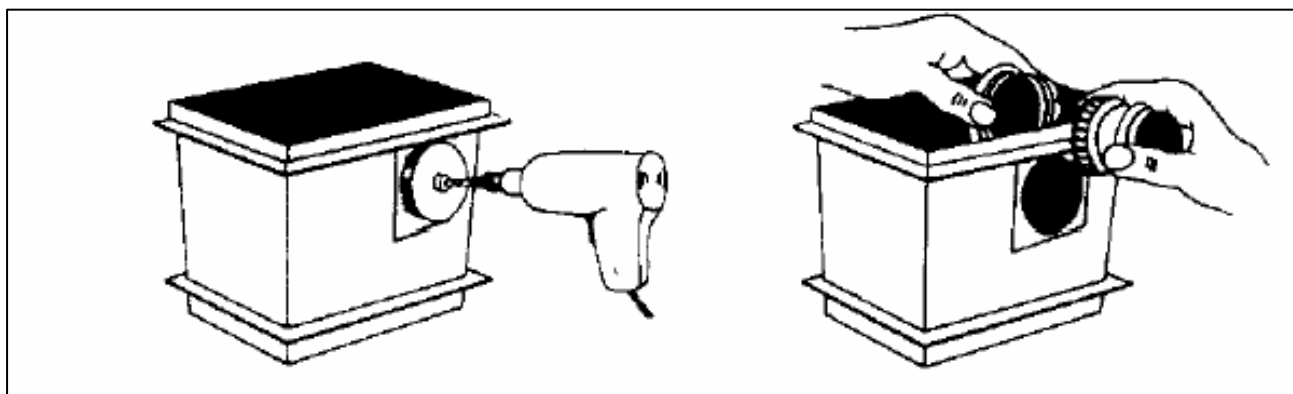
Application : Pour arrivée d'eau usée et pour réaliser le passage de câble DN 50 (pour installation dans le sol) :

Si besoins, on peut réaliser, sur le poste de relevage *Minilift*[®], des connexions latérales. On percera le trou requis à cet effet avec la scie cloche (réf. 50100).

Attention : La mise en place des connexions latérales ne doit pas gêner le fonctionnement du flotteur

ATTENTION:

HAUTEUR MINI DE LA CONNEXION LATERALE / FOND DE LA *Minilift*[®] = 60 mm



Perçage du corps de base, réalisation de la connexion pour le fourreau électrique / arrivée DN 50. Le fourreau doit être à haute résistance thermique DN 50.

4. Mise en service

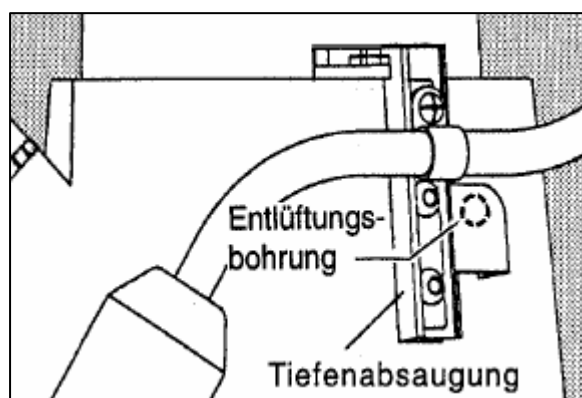
Brancher (électriquement) La *Minilift*[®] sur le secteur.

En fonctionnement, aucune précaution particulière ne s'impose, étant donné que l'installation, une fois montée, est commandée par la commutation du flotteur. S'assure uniquement que le flotteur peut se déplacer librement.

Lorsque la connexion latérale est plus basse que le niveau d'eau déclenchant la pompe il faut abaisser ce niveau en fixant le flotteur à la hauteur souhaitée (Fig.ci-dessous).

Attention:

Lors du réglage du flotteur, tenir compte de la longueur du flotteur ($180 \pm 5\text{mm}$).



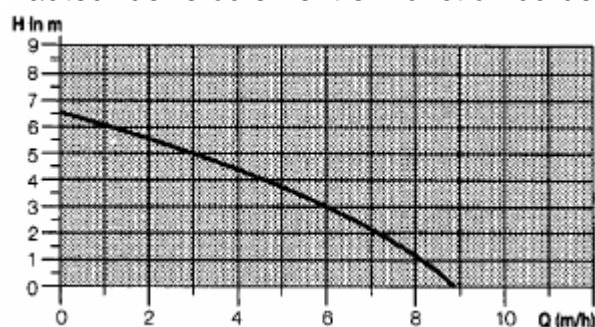
Entlüftungsbohrung = perforation d'aération

Tiefenabsaugung = position d'aspiration profonde

4.1 Spécifications de la *Minilift*[®]

Courbe de performance de la pompe

Hauteur de refoulement en fonction du débit traité



Spécifications techniques:

Granulométrie (\varnothing MAX objet pouvant être évacué par la pompe) : 10 mm

Température: courte durée max. 75°C , service permanent max. 50°C , avec réglage le plus bas du flotteur

Puissance absorbée	Tension	Intensité nominale
$P_1 = 0.3\text{ kW}$	230V ~/50 Hz	1.6 A
Régime	Poids	Longueur de câble
2800 tr/min	7.3 kg	5 m

4. Mise en service

4.2 Remarque

- Les installations doivent être effectuées selon les normes et consignes en vigueur.
- Tenir compte des consignes et prescriptions.
- Les conduites de refoulements doivent être raccordées au réseau d'évacuation principal tel que défini dans les schémas pages 5 et 7.
- Les raccordements et canalisations de refoulement doivent résister aux forces longitudinales.
- Avant que le poste de relevage *Minilift*[®] soit mise en service, un spécialiste doit vérifier que le montage électrique est conforme aux consignes EDF.
- Protéger le dispositif de connexion électrique contre l'humidité!

5. Inspection / Maintenance

5.1 Contrôle

Une fois par mois, vérifier le bon fonctionnement et l'étanchéité de l'installation selon la norme DIN 1986, partie 31 : examen visuel.

5.2 Maintenance

La maintenance de la *Minilift*[®] sera assurée par un expert, conformément à la norme DIN 1986, partie 31 :

- Une fois par trimestre pour les installations d'usage professionnel.
- Une fois par semestre pour les installations d'habitations collectives.
- Une fois par an pour les maisons individuelles.

6. Garantie

1. En cas de livraison endommagée ou de produit défectueux, la compagnie KESSEL se réserve le droit de choisir entre une réparation du produit ou de la livraison, ou l'envoi à la place d'un autre produit identique libre de tout défaut.

Si après la réparation, le produit tombe de nouveau en panne et/ou si il n'est plus économiquement acceptable, alors le client a le droit de résilier son contrat ou de demander une réduction de sa facture. Pour ce faire, la confirmation de défaut doit être signalée par écrit à Kessel immédiatement, dans le cas d'un défaut visible, ou sitôt après sa découverte dans le cas d'un défaut caché ou non facilement reconnaissable.

Pour toute réparation ou deuxième livraison, KESSEL s'assure que celles-ci sont identiques à la précédente. Dans le cas d'une nouvelle livraison, et seulement dans ce cas, les conditions et durées de garantie reprennent du début. La garantie ne prendra en compte que les produits nouvellement fabriqués.

La garantie s'étend sur une durée de 24 mois à partir de la date de livraison au client.

D'autres applications de la garantie sont disponibles dans les chapitres §§ 377, 378 HGB.

2. KESSEL souligne le fait que l'usure du produit n'est pas considérée comme un défaut. Cela est aussi valable pour tout défaut qui résulterait d'un mauvais entretien du produit.

Etablie le 1^{er} Janvier 2002

Tout pour l'assainissement



- Clapets anti-refoulement, trappes de visite
- Siphons de sol en matière plastique et en fonte
- Postes de relevage, pompes, alarmes et boîtiers de commande
- Systèmes de récupération et d'utilisation des eaux pluviales
- Séparateurs à graisses et à hydrocarbures
- Regards visitables étanches Ø 400, 800 et 1000
- Réalisations sur mesure